

Initiatives ministérielles

[Traduction]

En d'autres termes, il y a 23 ans aujourd'hui, l'honorable Judy LaMarsh présentait à la Chambre le premier projet de loi sur la radiodiffusion. Le temps est maintenant venu de renouveler la loi, de faire progresser le projet de loi et de bien le faire cette fois-ci.

Nous avons un certain nombre de préoccupations à propos de ce groupe de motions d'amendement. Mon amie et collègue de Western Arctic a parlé avec beaucoup d'éloquence de la question du service du Nord. En parlant de ces amendements hier, et comme nous le ferons encore plus tard je l'espère, nous évoquons sans cesse la question de l'unité nationale et l'influence qu'exerce Radio-Canada à cet égard.

Depuis que je suis devenue députée à la Chambre, j'ai eu la chance de pouvoir me rendre dans le Nord. Sans le rôle unificateur que joue Radio-Canada, sans ses moyens de diffusion dans le nord du Canada, savez-vous quel y serait le facteur d'unification? Ce serait le fait que la plupart des foyers dans le Nord ont accès par le câble aux stations de télévision de Detroit. Aussi près de Windsor que soit la ville de Detroit, elle ne peut pas tout à fait accomplir le même travail. Nous n'avons pas besoin que la télévision américaine soit le seul lien, au sens radio et télévision du terme, avec les habitants du Nord du Canada.

J'ai parlé un peu plus tôt de la nécessité d'inclure Radio Canada International. Comme je l'ai dit, lorsque je poursuivais mes études de 3^e cycle au Royaume-Uni, moi et mes camarades canadiens nous nous levions à 3 heures du matin pour écouter les finales de la Coupe Stanley. Nous nous levions à des heures impossibles pour écouter *As It Happens*, ainsi que diverses autres émissions d'affaires publiques de Radio-Canada International, parce que c'était notre seul lien avec la mère patrie.

Surtout, et c'est très important pour les Canadiens qui vivent à l'étranger, l'autre service important que Radio-Canada International fournit aux Canadiens c'est de donner une image de notre pays à la communauté internationale. Lorsque Radio-Canada International diffuse des émissions d'affaires publiques de première qualité tels que *Sunday Morning*, ou *As It Happens* et divers autres émissions, je pense par exemple à *Ideas* qui est souvent reprise par RCI, cela donne de nous une image dont, je présume, la plupart des Canadiens sont fiers.

Ne pas le mentionner dans le projet de loi, négliger cette institution, qui est si importante pour le prestige canadien, c'est à mon avis un oubli impardonnable.

Je voudrais conclure en parlant un peu du service parlementaire. Pour nous, c'est un service qui a évidemment beaucoup d'importance. C'est un lien pour chacun d'entre nous entre cette Chambre et nos électeurs, ainsi que tous les Canadiens. Si, en ne mentionnant pas le service parlementaire, l'idée était de commencer la privatisation des retransmissions de la Chambre des communes alors, c'est une décision vraiment inquiétante et de mauvais augure.

Les Canadiens regardent ce canal. Parfois nous le regrettons, parfois nous nous en réjouissons, mais nous savons tous que beaucoup de nos électeurs regardent le réseau parlementaire pour se tenir au courant de ce qui se passe dans nos débats et pour être aussi bien informés que possible des travaux du Parlement. Je suis sûre que les électeurs de la plupart de mes collègues de la Chambre leur rappellent à l'occasion des déclarations ou des commentaires qu'ils ont faits ici et qui ne sont pas passés inaperçus.

La seule façon d'éviter toute possibilité de conflits d'intérêts ou autres est de maintenir ce service au sein de la Société Radio-Canada qui restera une société d'État. C'est la seule façon d'éviter une diminution de la qualité de la couverture des travaux parlementaires et les abus de toutes sortes qui pourraient découler de la privatisation.

L'autre point dont je voulais parler est la question des services de nouvelles.

Le service des nouvelles dans les deux langues est essentiel parce qu'il fournit aux Canadiens une information approfondie. Il ne se contente pas de clips de 30 ou de 7 secondes. Il couvre les événements en profondeur et il permet de se faire une idée de ce qui se cache derrière les manchettes. Ce service devrait être offert dans les deux langues. Les Canadiens devraient avoir le droit de regarder les nouvelles dans les deux langues.

Le président suppléant (M. Paproski): Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)